

N° d'épreuve FFM	174
Moto-Club —	MOTO CLUB DE L'AGENAIS
N° d'affiliation—	0352
Date —	21 JUIN 2020
Lieu —	MONTAGNAC SUR AUVIGNON (47)
Organisateur technique -	F. PARMA
E-mail —	f.parma@wanadoo.fr
Téléphone ————	0624469167

MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2020

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Jean-Pierre SAUMAGNE	Licence	182746
Président du Jury ou Arbitre*	Céline COLOMBET		158189
Membre du Jury	René GAUTHIER		011206
Membre du Jury	Charles TONICELLO	Licence	023136
Commissaire technique responsable	Grégoire PATERA		216544
Responsable du chronométrage	Catherine VIGNOLLE	Licence	169943

^{*} Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Cat. B/C Trophée zone Sud 85 cc	9	15	85 cc	30 € Benjamins/Espoirs
Cat. D Championnat Ligue 125	13	1	125 cc	40 € Juniors/Seniors
at. H Championnat Ligue Vétérans	38	1	Classe 2/3/4	40 € Vétérans
Cat. I Challenge Gascogne	18	1	Classe 2/3/4	40 €
OPEN 125/MX1MX2	15	<u>I</u>	Classe 2/3/4	40 €
	***************************************	***************************************		

Engagement:

Site Internet ---- ENGAGE-SPORTS

Contact ---- Christiane BESCHI

Téléphone ----- 0676351155 E-mail--- beschi.daniel@orange.fr

Chronométrage:

Location de transpondeur : ■ oui □ non

Tarif: Tarif ligue Caution: /



REGLEMENT PARTICULIER 2020

MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

Contrôles Administratifs et Techniques Article 4

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LIA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la

■ NON □ OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Réclamations Article 5

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Médicalisation de la manifestation Article 6

Nom du responsable médical Docteur Françis BOUSQUET

Nombre de secouristes 12

Hôpital le plus proche Hopital de NERAC

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site Ldt "Maret"

Adresse 47600 MONTAGNAC SUR AUVIGNON

Capacité Moto:

Pendant les essais : 42

En manche ·

40

Capacité Quad/Side-car :

Pendant les essais : .1. .

En manche:

Caractéristiques :

Largeur minimum de la piste 6 m

Largeur de la grille 30 m

Longueur de la ligne droite de départ 60 m

Nombre d'OCP* 17 minimum *Officiels Commissaires de Piste



- Rappel: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date: Montagnac le 9 Mars 2020

Moto Club de l'Agenais 225 Route de Cazalet

47240 - BON ENCONTRE

Visa de la Liqu

Date

Visa de la FFM

Date:

Numéro:

Fédération Française de sports et de la réglementation

74, avenue Parmentier – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.ffmoto.org

	HORAIKES MONTA	AGNAC 21 JUIN 2020	
		ESSAIS	
01120			
8 H 30	OPEN MX	10 + 10 mn Libres + chronos	
8 H 55	CHAMPIONNAT LMNA 125	10 + 10 mn Libres + chronos	
9 H 20	TROPHEE ZONE SUD 85	10 + 10 mn Libres + chronos	
9 H 45	CHAMPIONNAT LMNA VETERAN	IS 10 + 10 mn Libres + chronos	
10 H 10	CHALLENGE GASCOGNE	10 + 10 mn Libres + chronos	
		MANCHES	
10 H 40	OPEN MX	15 mn + 2 T	1
11 H 10	CHAMPIONNAT LMNA 125	15 mn + 2 T	1
11 H 40	TROPHEE ZONE SUD 85	10 mn + 2 T	1
		PAUSE REPAS	
13 H 45	CHAMPIONNAT LMNA VETERAN	S Tour de reconnaissance	
13 H 55	CHAMPIONNAT LMNA VETERAN		1
14 H 25	CHALLENGE GASCOGNE	12 mn + 2 T	1
14 H 40	OPEN MX	15 mn + 2 T	1
15 H 10	CHAMPIONNAT LMNA 125	15 mn + 2 T	2
15 H 40	TROPHEE ZONE SUD 85	10 mn + 2 T	2
15 H 55	CHAMPIONNAT LMNA VETERAN		2
16 H 25	CHALLENGE GASCOGNE	12 mn + 2 T	2
		ENTRACTE	
L7 H 10	OPEN MX	15 mn + 2 T	3
17 H 40	CHAMPIONNAT LMNA 125	15 mn + 2 T	3
L8 H 10	TROPHEE ZONE SUD 85	10 mn + 2 T	3
18 H 25	CHAMPIONNAT LMNA VETERANS		3
18 H 55	CHALLENGE GASCOGNE	12 mn + 2 T	3
	F	REMISE DES PRIX	
	Ces horaires pourront éventuelle	ment être modifiés sur décision du jury er	fonction du
	déroulement de la manifestation	•	
	les contrôles administratifs et to	chniques débuteront le SAMEDI 20 Juin à	





REGLEMENT PARTICULIER – ADDITIF

CONTROLE ADMINISTRATIF:

Le contrôle administratif débutera le 20 juin de 15 H 30 à 19 H 30 et se poursuivra le dimanche 21 juin de 7 H 30 à 8 H 15 heure à laquelle les contrôles seront clos.

Pour le contrôle administratif, le pilote devra présenter sa licence en cours de validité. Il lui sera remis un bracelet (une couleur différente pour chaque catégorie). Pour les panneauteurs ils devront se présenter en personne avec leur licence, il leur sera remis également un bracelet.

CONTROLE TECHNIQUE:

Le contrôle technique se déroulera aux mêmes horaires. Ces contrôles ont lieu à l'entrée du site. Le pilote devra se présenter lui-même avec son livret technique.

PARC COUREUR:

L'utilisation de tout engin à moteur est interdite dans l'enceinte du parc et des accès publics ainsi que sur la voie publique sous peine de sanctions. Tout pilote est responsable de ses accompagnateurs. Le bruit ne sera pas admis après 22 H et avant 6 H le matin. Le carburant devra être stocké dans des récipients prévus à cet effet. Un extinteur dans chaque stand est obligatoire.

Les participants arrivant par SERIGNAC vont passer devant un manège à chevaux. Nous vous demandons d'avoir la courtoisie de rouler au pas pendant ce passage. En effet il y a souvent des pratiquants sur la route mais aussi des animaux. Nous comptons sur votre civisme afin de continuer d'entretenir de bonnes relations avec nos voisins.

TRANSPONDEURS

Lorsque vous ramènerez votre transpondeur, nous vous demandons de ne pas circuler autour du poste de chronométrage pour éviter des anomalies dans les classements.

ANNULATION.

En cas d'annulation de l'épreuve pour raisons exceptionnelles, intervenant après les contrôles administratifs, et sur proposition du jury, le club aura la possibilité de retenir 10 € sur le tarif d'engagement.

Visa du moto club:

Visa de la ligue

Visa de la FFM

le 9 Mars 2020

Moto Club de l'Agenais 225 Route de Cazaleo 47240 - BON ENCONTRE 05 53 47 24 03

